

**M. Robert McCleave (Halifax-East Hants):** Monsieur l'Orateur, dommage qu'après un an d'une nouvelle législature, le gouvernement permette à la présente session de prendre fin sur un ton aussi aigre. Il aurait pu avoir la collaboration de la Chambre jusqu'à la fin, tout comme il l'a eue depuis que nous nous sommes réunis ici après les élections l'an dernier. De fait, la session a été l'une des plus productives qu'ait jamais connues le Parlement canadien. J'ai consulté notre légiste, M. Ollivier: il me dit que nous avons tellement fait que son principal problème est maintenant de savoir si l'on imprimera les statuts adoptés pendant la session en un ou deux volumes.

Pourquoi alors le gouvernement se sent-il obligé de présenter une règle comme l'article 75c? Plus tard, si j'en ai l'occasion et le temps, j'emploierai tout mon temps de parole et je reviendrai sur la question tant que nous serons ici—je résumerai la collaboration que nous avons eue.

Cette question a déjà été examinée sous tous ses aspects et il est bien évident pour tous ceux qui sont ici, comme pour tous les Canadiens, qu'il n'y a rien de ce que nous n'avons pas fait qui doive se faire avant le congé d'été. J'entends par là les mesures législatives inscrites au *Feuilleton*, dont quelques-unes ont été présentées pour permettre à la population de les examiner et dont les autres sont restées au *Feuilleton* pour des raisons que seul le gouvernement connaît.

Les grandes occasions font naître les grands discours. De tous les députés que j'ai entendus au cours du débat, et quand le sujet porte sur une question fondamentale, on peut s'attendre à d'excellents discours, c'est le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), je crois, qui mérite l'accolade. Il est à la Chambre depuis 1940, exception faite d'une brève interruption. Autrement dit, il a des états de service d'un quart de siècle envers son pays au Parlement. C'est faire injure à ce Parlement qu'une personne, qui n'a pas cru devoir faire preuve de délicatesse envers le député de Winnipeg, qu'un représentant dis-je, ait qualifié le discours du député de pure hypocrisie. C'est ce qu'a fait le premier ministre (M. Trudeau).

Le premier ministre n'est pas resté à la Chambre pour écouter nos délibérations. Il ne sera pas là, bien entendu, pour nous entendre au cours de la semaine. Mais il sera peut-être obligé de nous entendre la semaine prochaine ou la semaine qui suivra, aussi longtemps, en tout cas, que la Chambre sera saisie de l'article 75c. Jetons un coup d'œil sur l'année qui se termine. Nous avons compté plus de comités et plus de séances de comités que jamais. On a présenté plus de mesures législatives

[M. Peddle.]

que jamais auparavant. Les députés ont eu tant à faire que c'est tout juste s'ils avaient quelques heures de loisir, notamment ceux qui faisaient partie de deux ou trois comités. Nous nous rendons compte du travail accompli, mais il ne faut pas oublier que les comités ne sont efficaces que si les membres de l'opposition travaillent aussi fort que les députés ministériels. L'opposition et le gouvernement se sont bien acquittés de leurs tâches. Nous avons travaillé d'arrache-pied aux mesures législatives proposées et les avons menées à terme. Quelques comités n'ont pas donné leur pleine mesure, mais d'autres ont été absolument magnifiques. Ils ont accompli un travail dont nous devons être fiers.

Pourquoi maintenant, alors que la session s'achève, pourquoi les carottes attachées devant le nez du bourricot seraient-elles remplacées par le fouet? A quoi rime ce raisonnement et qui sont-ils ceux qui dirigent les affaires de ce qui fût autrefois un grand parti politique, pour s'imaginer que pareille tactique convienne à la Chambre des communes? Qui sont-ils, ces gens, qui ont retiré avec une bonne grâce apparente l'article 16A que nous étudions avant Noël et qui le ressortent ensuite, véritable monstre de Frankenstein, quelque peu grimé afin de donner le change, dans les ultimes moments de la session? Ils se sont imaginés, je suppose, que nous étions tous fatigués et qu'après avoir brandi le poing, pour la forme, nous nous résignerions à rentrer chacun dans nos circonscriptions. Nous n'en ferons rien; l'article 75c doit d'abord être étranglé tout comme l'article 16A. Ils faut que lui aussi soit mis à mort.

Dans le dernier numéro du *New Yorker* que j'ai ici, il y a un article bien inspiré au sujet de notre premier ministre. J'aimerais citer ce qu'il aurait dit à une jeune journaliste, M<sup>lle</sup> Edith Iglauer:

J'ai toujours rêvé d'une société où chacun serait libre de se réaliser, dans la mesure de ses capacités, en tant qu'être humain d'une société où rien n'entraverait plus l'égalité. Il faudrait pour cela assurer des libertés individuelles...

• (9.30 p.m.)

Liberté individuelle pour qui? C'est la question que je me suis posée en lisant cet article de sucre et de miel du *New Yorker*. Il ne renferme aucun commentaire critique. Ce n'est même pas du bon journalisme, car il ne cherche pas à scruter tous les côtés de ce personnage assez intéressant qu'est notre premier ministre. Force m'est donc de conclure que M<sup>lle</sup> Edith Iglauer est l'une de ces jeunes névrosées à l'aide desquelles le *New Yorker* semble être rapidement en voie de constituer son équipe de reporters. L'interview a eu lieu